



L'ensemble Alizé ASBL  
Av. Léopold, 72  
1330 Rixensart  
BELGIQUE

<http://www.ensemblealize.be>  
[info@ensemblealize.be](mailto:info@ensemblealize.be)  
BE62 0011 0084 9461

Bonjour à toutes et à tous,

**L'ensemble Alizé ASBL** est déterminé à reprendre l'organisation de son stage de Pâques annuel.

Cette année, il aura lieu

**du Dimanche 4 avril au Jeudi 8 avril 2021**

**au « Campus des Taillis »,**

**Rue du Bois Pirart, 127 - 1332 Genval**

Le stage d'orchestre à vent s'adresse en priorité aux musiciens, même assez débutants, qui suivent des cours d'instrument (flûte, clarinette, saxo, cuivres et percussions) et désirent s'initier ou se perfectionner dans la pratique instrumentale de groupe.

La tenue du stage dépendra bien évidemment de la situation sanitaire : s'il est autorisé, les mesures de prévention seront scrupuleusement observées ; s'il devait être annulé en dernière minute, les montants déjà engagés pour l'inscription seront remboursés.

Il nous semble très important de continuer à avoir des projets et à soutenir la pratique musicale, c'est pourquoi nous nous efforçons de mettre des événements en place. Pour l'instant, le stage est encore envisagé en formule interne.

Le programme du stage sera adapté au niveau des participants, **inscrivez-vous rapidement pour que les chefs et l'équipe logistique puisse le préparer au mieux.**

**Le stage se terminera par un petit concert**

**le jeudi 8 avril 2021 à 18h00 sur place.**

Le stage est limité à 40 participants

• **Date limite pour les inscriptions : le 4 mars 2021**

• **Prix en interne** : 220 €.

• **Prix en externe** : 180 €.

Ristournes cumulables :

**Musiciens d'Alizé et du CMN** : - 20€ (une seule ristourne)

**Musiciens d'Alizé habitant à + de 20Km de Rixensart** : - 20€

**à partir du 2<sup>ème</sup> musicien d'une même famille** : - 20 €

Le prix ne doit pas être un frein à la participation. En cas de souci, n'hésitez pas à nous contacter, une solution sera trouvée.

**Des informations complémentaires vous parviendront après la date limite d'inscription.**

• **Appel aux parents volontaires (très important !) pour:**

- **Préparer un repas complet un jour du stage à midi. (max : 45 personnes).**

(C'est en partie grâce à cette démarche que le prix du stage est « imbattable »).

Les frais occasionnés sont évidemment remboursés sur base d'une note de frais.

Nous disposons de la cuisine pour collectivité du campus, grande et fonctionnelle.

**Contactez-nous dès que possible** avec une idée de menu.

- **Donner un coup de main le jeudi** pour aider au rangement des locaux et ramener les percussions à la salle de répétition d'Alizé (10' en voiture)

• **Règlement d'ordre intérieur**: ces quelques règles sont fondamentales pour le bon déroulement de la semaine en collectivité et des répétitions. Lisez-le attentivement. (Voir verso)

Amitiés musicales, Philippe, Matthieu, Valérie, Maxime et le comité

## **Stage de Pâques 2021**

### **Règlement « d'ordre intérieur »**

- 1** Alizé décline toute responsabilité concernant les instruments de musique, GSM, radios et tout autre objet personnel apporté lors du stage (Il n'y a pas d'assurance dégâts matériels).
- 2** Les horaires des activités doivent être respectés par tous pour le bon déroulement du stage (repas, répétitions, activités de détente...).
- 3** Les boissons alcoolisées sont strictement interdites dans les chambres et dortoirs. La consommation d'alcool est interdite aux jeunes de moins de 16 ans et les abus éventuels seront sanctionnés (voir point 10).
- 4** L'heure du coucher est fixée à 21 h pour les moins de 12 ans et de 23h pour les moins de 15 ans. Le couvre-feu général est fixé à 01h00.
- 5** Sauf autorisation, l'accès aux chambres et dortoirs est interdit en journée et le silence y est exigé à partir de 21h00.
- 6** Quitter l'enceinte du Campus est interdit aux mineurs sauf autorisation d'un membre du staff. Toute personne quittant ce périmètre le fait sous sa propre responsabilité.
- 7** Il est recommandé à tous les stagiaires de participer aux activités de détente.
- 8** Chacun.e est tenu.e de participer aux tâches collectives et donc de s'inscrire pour l'une d'elles.
- 9** Un comportement sociable, serviable et honnête (tickets boissons entre autres) est exigé de chacun.e.
- 10** Tous les membres du staff (logistique et musical) ainsi que les membres du Conseil d'administration de l'Ensemble Alizé ASBL sont habilités à faire respecter ce règlement et en cas d'infraction grave, se réservent le droit de renvoyer le (la) fautif(ve) sans remboursement.
- 11** L'usage des GSM est interdit pendant les répétitions.
- 12** Un respect consciencieux des règles sanitaires est une condition sine qua non du déroulement du stage, le staff sera obligé d'y veiller sévèrement et de sanctionner les négligents.

**BULLETIN D'INSCRIPTION (obligatoire)**

Au stage de l'ensemble Alizé du **4 au 8 avril 2021**

*Le document d'inscription est à rendre ou à envoyer à Valérie Fauquant  
Rue Dominique Seret, 48 - 6210 Villers-Perwin  
ou par mail à l'adresse : hubert.fauquant@gmail.com*

Nom et prénom du stagiaire.....Instrument(s).....

Date de naissance.....

☰ Rue .....N°.....

Code postal ..... Localité.....

..... ☒(bureau).....

@.....

Personne(s) responsable(s) à prévenir en cas d'accident ou autre problème (joignable(s) pendant le stage).

Nom : .....Prénom : .....

Médecin : .....

Internat modifiable

Externat

Date et Signature.....

**AUTORISATION PARENTALE** (pour les mineurs)

Je, soussigné(e) .....

Inscris  mon fils  ma fille..... (Nom, Prénom)

Signature.....

**REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR** (Pour tous les participants)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur et y adhérer.

Signature.....

**REMARQUES PERSONNELLES** (santé, comportement...)

.....  
.....

**COUP DE MAIN REPAS ET RANGEMENT**

NOM.....

Propose de préparer un repas le ...../04/2021

Menu proposé.....

Est disponible pour aider le samedi après-midi

Peut ramener des percussions après le concert

